

GUIDE 1^{ère} INSCRIPTION sur l'application CORIANDRE année 2024-2025

Avant de vous connecter, munissez-vous de tous les documents requis (voir la liste des pièces à fournir)

1- Se connecter à l'application à compter du 1er Juillet 2024

Navigateur préconisé : **FIREFOX** -Internet Explorer non supporté-

Pour effectuer une pré-inscription en ligne :

- ☐ **Nouveaux entrants** : n° INE/BEA (10 chiffres et une lettre, voir relevé de notes du baccalauréat) ou n° de candidature qui vous a été communiqué (Parcoursup / INSA).

Les étudiants étrangers n'ayant pas de n° INE/BEA doivent utiliser le n° de candidature.


<http://inscription.insa-cvl.fr/cgi-bin/WebObjects/Coriandre.woa/wa/preInscription>



2- Commencer la saisie de son dossier : Cliquer sur « Pré-inscription »




Les champs obligatoires * doivent être renseignés. Vous pouvez afficher une « aide » en survolant

l'icône  A la fin de chaque page, cliquez sur le bouton

 Enregistrer

Et /Où

 Suivant


2.1 Onglet « Informations Générales »



Info. Générales Titres d'Accès Formations Envisagées Cursus de l'Etudiant Situ. Sociale Renseignements Divers



ATTENTION : L'application peut faire apparaître **des messages d'erreurs** sur le coin en haut à droite de l'écran, lorsque les champs n'ont pas été remplis. Il suffit de rectifier votre saisie et d'enregistrer à nouveau pour passer à l'onglet suivant.



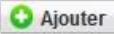
- **Photo Identité « tête découverte » obligatoire** : Cliquer sur  en haut à droite au-dessus encadré photo et sélectionner votre photo d'identité et valider.
- **INE ou BEA** : voir Relevé de notes du baccalauréat.
- **N° Certificat CVEC** : Exemple : STR9-YOJAUL-29. **Ce numéro est obligatoire**, il figure sur votre attestation.

- **Numéro de Sécurité Sociale** : figure sur la Carte vitale. Il s'agit du n°INSEE. Saisir votre propre n° de Sécurité sociale et non celui d'un de vos parents.
Si vous ne le connaissez pas, laisser la rubrique en blanc et cocher « Code Inconnu ».
- **N° de Téléphone obligatoire** : à renseigner, et terminer votre saisie en cliquant sur bouton  puis cliquer sur bouton 
- **Baccalauréat ou équivalent permettant d'accéder à l'enseignement supérieur français** :
Pour les nouveaux étudiants INSA : à renseigner.
Renseigner type établissement, l'année, le titre de votre baccalauréat, la mention, le département, l'établissement (tapez les premières lettres du nom de l'établissement, et trouver l'établissement dans la liste déroulante proposée).
- **Diplôme / Autre titre d'accès à la formation souhaitée** :
Pour les nouveaux étudiants INSA : à renseigner (sauf ceux qui s'inscrivent en 1^{ère} année)
Admis sur concours :
Cette rubrique est nécessaire pour les candidats ayant effectué le concours CPGE ou Hors CPGE, celui-ci vous donnera accès aux différentes formations de l'établissement.
Pour les nouveaux étudiants INSA : Avez-vous été admis sur concours ?
Exemples :
 - Bachelier 2024 qui s'inscrit en 1^{ère} année Ingénieur : **Année d'obtention** « 2024 » -**Type de concours** « Concours sur titre en 1^{ère} année ingénieur INSA CVL ».
 - DUT 2024 qui s'inscrit en 3^{ème} année Ingénieur : **Année d'obtention** « 2024 » -
Type de concours « Concours sur titre en 3^{ème} année ingénieur CVL ».
- **Dernier établissement fréquenté** :
Pour les nouveaux étudiants INSA : il s'agit de l'établissement fréquenté en **2023/2024**.

2.3 Onglet Formations envisagées

Info. Générales Titres d'Accès **Formations Envisagées** Cursus de l'Etudiant Situ. Sociale Renseignements Divers

Cet onglet vous permet de saisir **la ou les formation(s) à laquelle (auxquelles) vous souhaitez vous inscrire.**

→ Cliquez sur le bouton 

*Les rubriques suivantes doivent être complétées **obligatoirement** :*

• **Diplôme** :

Exemple : pour une inscription en 1^{ère} année, sélectionner « Cycle préparatoire Sciences et Technologies Pour l'Ingénieur » puis Niveau « Année 1 ».

Pour les inscriptions à partir de la 2^{ème} année d'ingénieur jusqu'en 5^{ème} année, y compris pour les masters, vous devez compléter **en plus** le campus d'affectation dans le champ Parcours, et les informations suivantes :

• **Type d'inscription** : sélectionner « Principale »

• **Régime d'inscription** : sélectionner « Formation initiale hors apprentissage »

Inscription en :	1 ^{ère} inscription	Type d'inscription	2 ^{ème} inscription	Type d'inscription
GSI, MRI, STI, de la 1^{ère} à la 5^{ème} année	Diplôme Ingénieur (GSI, MRI, STI, ERE)	Principale		
5^{ème} année + Master (double cursus)	Diplôme Ingénieur (GSI, MRI ou STI)	Principale	Master (Mécanique, informatique, ...)	Complémentaire
MASTER M1 ou M2 simple cursus	Master	Principale		

Cliquez sur ENREGISTRER, puis sur 

2.4 Onglet « Coursus de l'étudiant »

Info. Générales

Titres d'Accès

Formations Envisagées

Coursus de l'Etudiant

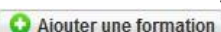
Situ. Sociale

Renseignements Divers

- Pour les nouveaux étudiants INSA :

NB : certaines données sont déjà renseignées comme le baccalauréat, elles sont issues de l'onglet « Titres d'accès ».

Si vous souhaitez ajouter une formation et/ou une interruption d'études, cliquer sur



Si aucune autre formation n'est à ajouter ou si vous n'avez rien à modifier, cliquer sur le bouton



2.5 Onglet « Situation sociale »

Info. Générales

Titres d'Accès

Formations Envisagées

Coursus de l'Etudiant

Situ. Sociale

Renseignements Divers

- **Etape 1 -Ressources**

Renseigner les différentes rubriques. Cliquez sur le bouton 

- **Etape 2 – Assurance Scolaire-Extra-Scolaire ou Vie privée**

La Responsabilité civile est obligatoire. Elle vous couvre pour les dommages que vous causez à autrui dans votre vie privée et dans votre vie d'étudiant. Elle est exigée pour les stages, et doit comporter **une date de validité pour l'année universitaire 2024-2025.**


- **Etape 3 – Bourses**

Cliquer sur le bouton 

Renseignez les différentes rubriques - Pour le numéro d'Allocataire = Saisir votre numéro INE.

La notification conditionnelle d'attribution de bourses (recto/verso) est obligatoire.

En cas de dossier de **bourse « en instance »**, le paiement des droits de scolarité sera exigé. En cas d'attribution tardive, cette somme sera remboursée ultérieurement sur présentation de la notification.

Lorsque votre saisie est terminée, pour passer à l'onglet suivant cliquer sur bouton 

2.6 Onglet « Pièces jointes »

Télécharger à l'aide du bouton  **tous les documents** (format PDF, JPG) nécessaires à votre inscription/réinscription,

ATTENTION : CES DOCUMENTS SONT OBLIGATOIRES POUR LE TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER.

A NOTER : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ.

2.6 Onglet « Renseignements »

Info. Générales

Titres d'Accès

Formations Envisagées


Coursus de l'Etudiant

Situ. Sociale

Renseignements Divers

- **Renseignements divers**

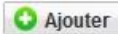
Dans cet onglet, vous devrez renseigner les champs selon votre situation.

Lorsque votre saisie est terminée, pour passer à l'onglet suivant cliquer sur bouton 

3- Editer votre Fiche récapitulative de pré-inscription

ATTENTION : Le montant des droits à régler apparait lors du « Récapitulatif de votre dossier d'inscription » -

Si vous souhaitez vous inscrire à des activités complémentaires,

Cliquer sur onglet :  et sélectionner les articles à rajouter à votre inscription initiale.

Si vous avez fini votre saisie, → Cliquez sur le bouton  pour éditer votre Fiche récapitulative de pré-inscription.

4- modalités de paiement

- **PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE** (Règlement en 1 fois)
(Possible uniquement avec cartes VISA ou MASTERCARD, avec option 3DSecure)
- **VIREMENT BANCAIRE** (Règlement en 1 fois) :
Nous fournir obligatoirement la preuve de virement (veillez à indiquer comme référence du virement : LE NOM DE L'ETUDIANT)
- **PRELEVEMENT BANCAIRE** (en 1, 2 ou 3 fois) : MANDAT SEPA (à télécharger sur le site internet de l'INSA, rubrique Rentrée 2022) accompagné d'un RIB au nom de l'étudiant

Dates de prélèvements

[Le 10 Septembre 2024](#) si votre dossier est complet avant le **25 août 24 pour un paiement 1,2 ou 3 fois.**

[Le 10 Octobre 2024](#) si votre dossier est complet avant le **22 septembre 24 pour un paiement 2 ou 1 fois.**

[Le 10 Novembre 2024](#) si votre dossier est complet au plus tard le **2 octobre 24 pour un paiement en 1 fois.**

Par défaut, si vous ne pouvez pas utiliser les modes de règlement précédents :

- **CHEQUE BANCAIRE** à l'ordre « **Régisseur de Recettes de l'INSA CVL** » accompagné de votre fiche récapitulative d'inscription (envoi postal) à l'adresse de Blois.

Délibération n°2014-10-13-12 du Conseil d'Administration :

L'INSA Centre Val de Loire ne procédera pas au remboursement des droits de scolarité des étudiants qui renoncent à leur inscription après la rentrée universitaire.



**Aucun document ne doit être envoyé par voie postale
(sauf paiement par chèque),**

**Les documents liés à votre inscription doivent être
déposés sur notre site CORIANDRE**

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ.

Campus de Blois :

INSA CENTRE VAL DE LOIRE – SERVICE SCOLARITE
3 rue de la Chocolaterie
CS 23410 – 41034 BLOIS CEDEX

--	--

- Pour toute question technique et/ou informatique, vous pouvez écrire à : support-informatique@insa-cvl.fr
- Pour toute question administrative, vous pouvez écrire, à : scolarite-blois@insa-cvl.fr

Aucune astreinte (TECHNIQUE/INFORMATIQUE/SCOLARITÉ) n'est accessible durant la période de fermeture de l'Institut (entre le 26 juillet et le 18 août 2024)

Réouverture du service scolarité le lundi 19 août 2024.